

---

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'adresse du conseil général, du comité de surveillance et de la société populaire de Neuvy (Nièvre), qui demandent que la maison presbytérale soit destinée à l'usage des corps constitués, lors de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'adresse du conseil général, du comité de surveillance et de la société populaire de Neuvy (Nièvre), qui demandent que la maison presbytérale soit destinée à l'usage des corps constitués, lors de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 484;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29615\\_t1\\_0484\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29615_t1_0484_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

la liberté de l'univers, vive à jamais la République, la Convention et la Liberté.

Citoyens, je joins à l'adresse, 12 liv. en numéraire pour celui des volontaires qui fera le premier briller les couleurs nationales sur les murs de Valenciennes. S. et F. »

Louis TRAHAUT.

## 57

**Le conseil général, le comité de surveillance et la société populaire de Neuvy, chef-lieu de canton, district de Cosne, département de la Nièvre, applaudissent aux mesures salutaires prises par la Convention nationale, l'invitent à rester à son poste et demandent que la maison ci-devant presbitérale soit destinée à l'usage des corps constitués.**

**Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des domaines (1).**

## 58

**La société populaire de la commune d'Evry-sur-Seine, district de Corbeil, département de Seine-et-Oise, félicite la Convention nationale sur ses travaux et témoigne l'indignation qu'elle a éprouvée, en apprenant les complots tramés par d'infâmes conspirateurs; elle applaudit à la punition des traîtres.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

[*Evry, s. d.*] (3).

« Citoyens représentants,

Par vos vertus et votre continuelle surveillance vous avez encore une fois sauvé la liberté et la République, en terrassant le crime et en livrant au tribunal de la justice ces hommes qui s'étaient couverts d'opprobres. Législateurs, recevez les bénédictions, la reconnaissance, le dévouement, le pur amour et l'inviolable attachement de tous les membres composant la Société populaire de la commune d'Evry-sur-Seine, et ladite société vous félicite sur l'exacte vigilance avec laquelle vous continuez à dévoiler les infâmes complots, à déjouer les sinistres projets des conjurés. Nous sommes tous pénétrés de la plus vive indignation envers les infâmes conspirateurs, et notamment contre ces scélérats qui s'étoient couverts du manteau précieux du patriotisme pour usurper la confiance du peuple, et ensuite détruire la liberté et replonger ce même peuple dans l'affreux et avilissant esclavage. Qu'ils soient donc tous exterminés ces infâmes reptiles sortis de la fange et couverts de corruption, ces êtres indignes des fonctions dont le peuple les avait honorés, qu'ils périssent tous ces exécrables ! Législateurs, point de grâce pour ces hommes corrompus et chargés de crimes, qui voulaient

(1) P.V., XXXV, 171. B<sup>in</sup>, 25 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Débats*, n° 574, p. 439; *Rép.*, n° 118.

(2) P.V., XXXV, 172. B<sup>in</sup>, 25 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Débats*, n° 574, p. 439; *Rép.*, n° 118.

(3) C 300, pl. 1057, p. 41.

porter une main sacrilège et parricide sur la représentation nationale et sur les vertueux patriotes, sur vous, dignes représentants, en qui nous avons mis notre entière confiance, vous qui êtes si dignes d'être revêtus du seul pouvoir légitime du peuple souverain. Qu'ils rentrent tous dans le néant pour jamais, ces affreux ennemis de la vertu et du bonheur du peuple et qu'il ne reste dans la République que les hommes vertueux et sages.

Membres qui êtes restés fidèles, purs et incorruptibles de cette Montagne du sein de laquelle est sortie la foudre qui doit exterminer tous nos ennemis, nous jurons de surveiller et de dévoiler de tout notre pouvoir ces mêmes ennemis, de mourir et de répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour défendre vos respectables personnes, la liberté, la souveraineté du peuple, notre indépendance, nos droits légitimes et sacrés, et la République, une et indivisible, impérissable et éternelle.

Et toi, Comité de salut public, qui n'a pas cessé de bien mériter de la patrie et qui est si digne de notre confiance, continue tes travaux énergiques, dirige nos armées de manière qu'elle aille renverser la Tour de Londres et qu'elle amène en France cet imbécile, appelé Georges Dandin et cet infâme scélérat et avorton appelé Pitt qui a eu l'audace de dire qu'il voulait faire détruire la nation française; quel est donc cet exécrationnel et vil assassin du genre humain, qu'il soit proscrit et mis à mort par les justes loix des hommes libres, pour avoir proféré de telles paroles, contre la plus grande nation du monde, Vive la vertu et périsse le crime, les tyrans, les traîtres, les conspirateurs, et tous nos ennemis. Vive la République, Vive la Montagne et vivent tous les bons patriotes. »

PRIVÉ (*présid.*), PÉPIN (*secrét.*).

## 59

**Les administrateurs du district révolutionnaire de Neufchâtel, département de la Seine-Inférieure, invitent la Convention nationale à rester à son poste, à continuer de lancer la foudre contre les ennemis de la patrie, et à faire tomber le glaive de la justice nationale sur toutes les têtes coupables.**

**Ils annoncent, avec la plus grande satisfaction, que l'esprit public est bon, et que les lois sont bien exécutées dans leur district.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[*Neufchâtel, 16 germ. II*] (2).

« Encore une fois vous êtes échappés au fer des assassins, encore une fois la République est sauvée, la cause du peuple triomphe. Puisse-êre la dernière conspiration !

Intrépides montagnards, frappez, faites tomber le glaive de la justice nationale sur toutes les têtes coupables. Qu'aucune n'échappe au châtement. Ecrasez tous les insectes patriophobes qui oseront porter la moindre atteinte à notre

(1) P.V., XXXV, 172. B<sup>in</sup> 23 germ.; *Débats*, n° 572, p. 405.

(2) C 298, pl. 1041, p. 20.